Environnement Canada Environment Canada

www.ec.gc.ca

Berenicornis comatus

Nom scientifique : *Berenicornis comatus*
Sous-espèces : Aucune connue
Synonymes : *Aceros comatus, Buceros comatus*

Noms communs : (F) Calao coiffé
A) Asian White-crested Hornbill, Long-crested Hornbill, White-crested Hornbill, White-crowned Hornbill
(E) Cálao crestiblanco, Cálao de Cresta Larga

CITES : Annexe II depuis le 11 juin 1992

Mâle

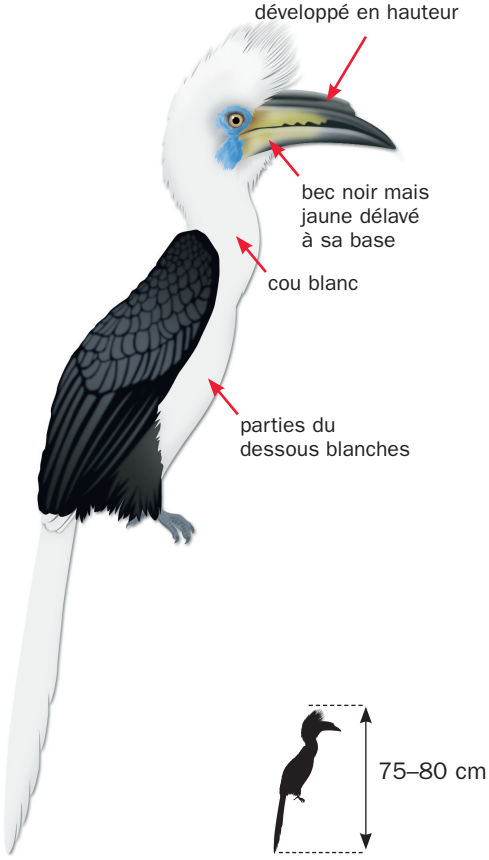

Particularités communes au mâle et à la femelle
- grande huppe blanche hérissée
- peau nue bleue à la base du bec et au pourtour des yeux
- ailes, dos et cuisses noirs
- longue queue blanche dont les plumes sont de différentes longueurs
- plumes des ailes à extrémité blanche

Femelle

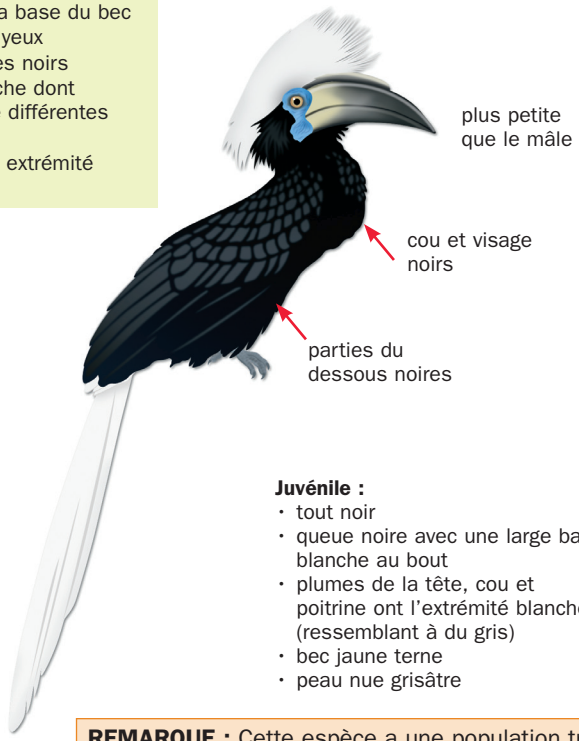

Juvénile :
- tout noir
- queue noire avec une large bande blanche au bout
- plumes de la tête, cou et poitrine ont l'extrémité blanche (ressemblant à du gris)
- bec jaune terne
- peau nue grisâtre

REMARQUE : Cette espèce a une population très réduite et très fragmentée, ce qui a amené l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) à la classer en danger critique d'extinction sur la liste rouge. Vous détenez un rôle primordial dans la protection de cette espèce !

Espèce semblable : Aucune espèce semblable

Glossaire

Casque : excroissance pouvant servir comme défense ou ornement chez l'oiseau

Huppe : plumes apparentes sur la tête d'un oiseau

Parties du dessous : cela inclus le menton, la gorge, la poitrine, le ventre, les flancs et les plumes sous la queue

Canada

Berenicornis comatus

Pays visés par le commerce

Pays d'origine : Birmanie (Myanmar), Brunéi Darussalam, Cambodge, Indonésie, Malaisie, Thaïlande

Pays d'importation : Espagne, États-Unis, Hong Kong, Japon, Pays-Bas, Philippines, République tchèque, Sri Lanka

Pays d'exportation : Indonésie, Malaisie, Pays-Bas, Philippines, Royaume-Uni, Singapour, Suisse

Parties et produits dérivés

Aucun connu.

Considérations pour l'inspection

Pendant l'inspection d'une cargaison d'oiseaux vivants, portez une attention particulière au pays d'origine des oiseaux indiqués sur les permis et les factures. Certains spécimens peuvent avoir été dissimulés dans une cargaison d'espèces non protégées par la CITES.

Étant donné que cette espèce est inscrite à l'Annexe II, la cargaison doit être accompagnée d'un permis d'exportation de la CITES ou d'un certificat de réexportation délivrés par le pays d'exportation ou de réexportation, respectivement. Le commerce est autorisé.

Considérations pour le transport

Reportez-vous aux exigences sur le transport des animaux vivants décrites dans la Réglementation du transport des animaux vivants (Instruction particulière n° 13). Voir la section *Références*.

Références :

Avibase – the world bird database. [en ligne]. [cité le 21 septembre 2009]. World Wide Web: <http://avibase.bsc-eoc.org>.

CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction). [en ligne]. [cité le 21 septembre 2009]. World Wide Web : <www.cites.org>.

Del Hoyo, J., A. Elliott, and J. Sargatal (Eds.). 2001. Handbook of the Birds of the World. Vol. 6. Barcelona: Lynx Edicions. p. 436-512.

IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). [en ligne]. [cité le 21 septembre 2009]. World Wide Web: <www.iucnredlist.org>.

Réglementation du transport des animaux vivants. 30e éd. Montréal : Association du transport aérien international. 2003.

Nous tenons à remercier sincèrement Woodland Park Zoo pour sa contribution à la réalisation de cette fiche d'identification.

Pour plus d'information concernant les fiches d'identification :
www.ec.gc.ca/applicationdelaloi